

AVIS DE SOCIETES

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques « SIAME »
Siège Social : Zone Industrielle 8030-Grombalia

La Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques « SIAME » publie, ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2018 tels qu'ils vont être soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 14 juin 2019. Ces états sont accompagnés du rapport du commissaire aux comptes Mr Adnène ZGHIDI.

Bilan Consolidé
Arrêté au 31-12-2018
(Exprimé en Dinar Tunisien)

ACTIFS	Notes	31/12/2018	31/12/2017
ACTIFS NON COURANTS	1		
Actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles		4 017 404	2 905 863
moins : amort immob incorporelles		(1 947 315)	(1 883 430)
	1.1	2 070 089	1 022 433
Ecart d'acquisition		1 930 587	1 930 587
moins: amort Ecart d'acqui.		(1 660 260)	(1 440 519)
	1.2	270 327	490 068
Immobilisations corporelles		39 849 571	37 743 278
moins : amort immob corporelles		(28 370 446)	(26 836 244)
	1.3	11 479 125	10 907 034
Immobilisations financières		567 675	608 594
moins : provisions immob financières		(394 191)	(390 989)
	1.4	173 484	217 605
Autres actifs non courants	1.5	53 414	5 833
Total des actifs non courants		14 046 439	12 642 973
ACTIFS COURANTS	2		
Stocks		26 003 860	22 798 785
moins: provisions sur stocks		(1 394 555)	(1 318 697)
	2.1	24 609 305	21 480 088
Clients et comptes rattachés		22 663 078	21 167 300
moins: provisions sur clients		(3 649 056)	(3 245 302)
	2.2	19 014 022	17 921 998
Autres actifs courants		6 722 566	7 848 328
moins: provisions sur AAC		(703 843)	(610 435)
	2.3	6 018 723	7 237 893
Placements et autres actifs financiers		229 491	257 236
moins: provisions sur les placements		(6 593)	(6 593)
	2.4	222 898	250 643
Liquidités et équivalent de liquidités	2.5	5 050 241	3 394 527
		5 050 241	3 394 527
Total des actifs courants		54 915 189	50 285 149
TOTAL DES ACTIFS		68 961 628	62 928 122

Bilan Consolidé

Arrêté au 31-12-2018

(Exprimé en Dinar Tunisien)

CAPITAUX PROPRES & PASSIFS	Notes	31/12/2018	31/12/2017
CAPITAUX PROPRES	3		
Capital social	3.1	14 040 000	14 040 000
Réserves consolidées		11 149 495	9 711 052
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		25 189 495	23 751 052
Résultat consolidé - Part du Groupe		2 735 425	2 426 152
Total des capitaux propres après résultat consolidé		27 924 920	26 177 204
Intérêt des minoritaires		632 195	944 438
PASSIFS			
PASSIFS NON COURANTS	4		
Emprunts	4.1	2 396 682	2 679 273
Provisions	4.2	218 324	229 829
Total des passifs non courants		2 615 006	2 909 102
PASSIFS COURANTS	5		
Fournisseurs et comptes rattachés	5.1	17 099 468	18 464 836
Autres passifs courants	5.2	4 171 105	3 442 366
Concours bancaires et autres passifs financiers	5.3	16 518 934	10 990 176
Total des passifs courants		37 789 507	32 897 378
Total des passifs		40 404 513	35 806 480
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		68 961 628	62 928 122

Etat de résultat consolidé

Arrêté au 31-12-2018

(Exprimé en Dinar Tunisien)

	Notes	31/12/2018	31/12/2017
Revenus	6	58 531 126	49 463 859
Production immobilisée		646 646	-
Autres produits d'exploitation		143 979	168 960
Produits d'exploitation		59 321 751	49 632 819
Variation des stocks prod. Finis & encours		219 691	1 421 260
Achats d'approv. Consommés	7	(39 548 332)	(35 151 091)
Charges de personnel		(8 672 174)	(6 917 348)
Dotations aux amort. & provisions		(2 704 611)	(1 784 417)
Autres charges d'exploitation	8	(4 004 730)	(2 468 697)
RESULTAT D'EXPLOITATION		4 611 595	4 732 526
Charges financières nettes	9	(2 416 691)	(2 457 348)
Produits des placements	10	895 075	13 809
Autres gains ordinaires		119 532	570 636
Autres pertes ordinaires		(57 196)	(171 473)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES		3 152 315	2 688 150
Impôts sur les sociétés		(884 418)	(358 903)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPÖT		2 267 897	2 329 247
Eléments extraordinaires (Gains/Pertes)		-	-
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		2 267 897	2 329 247
Effets des modifications comptables (net d'impôts)		-	-
RESULTAT APRES MODIFICATION COMPTABLE		2 267 897	2 329 247
Résultat du Groupe		2 735 425	2 426 152
Résultat Hors Groupe		(467 528)	(96 905)

Etat de flux de trésorerie consolidé

Arrêté au 31-12-2018

(Exprimé en Dinar Tunisien)

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE	Notes	31/12/2018	31/12/2017
<u>FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION</u>			
Résultat net		2 267 897	2 329 247
Ajustements pour :			
Amortissements et provisions		2 521 701	1 717 170
Variation des:			
- stocks		(3 206 239)	(5 970 345)
- créances		(3 629 430)	1 457 902
- autres actifs		1 557 000	(310 575)
- fournisseurs et autres dettes		766 468	1 581 229
- Résorption subvention d'investissement		(27 126)	(29 607)
- Charges financières nettes		168 076	146 787
- Plus ou moins values de cession		(85 083)	(483 858)
- Plus ou moins values de cession Titres		(860 085)	0
FLUX PROVENANT DE L'EXPLOITATION	11.1	(526 820)	437 950
<u>FLUX DE TRESORERIE LIES A L'INVESTISSEMENT</u>			
Décaissement /acquisit° d'immob°. corporelles et incorp		(3 715 290)	(2 966 496)
Encaissement /cession d'immob°. corporelles et incorp		94 500	64 800
Encaissements / acquisitions d'immobilisations financières		894 901	91 057
Décaissements / acquisitions d'immobilisations financières		(54 040)	(107 723)
Décaissement /acquisit° d'autres actifs non courants		(80 120)	39 670
Encaissements / autres valeurs immobilisées		166 652	0
Décaissements / autres valeurs immobilisées		(164 347)	(16 309)
FLUX DE TRESORERIE AFFECTES A L'INVESTISSEMENT	11.2	(2 857 744)	(2 895 001)
<u>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT</u>			
Variation/ capitaux propres		585 097	(510 034)
Var Enc/ Remb.d'emprunts (Crédits de gestion,CT)		2 720 737	1 775 632
Variations des emprunts (MT)		(158 256)	938 746
Dividendes et autres distributions		(1 404 744)	(970 688)
Constitution de société		100 000	150 000
Augmentation du capital		400 000	300 000
FLUX AFFECTES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT	11.3	2 242 834	1 683 656
VARIATION DE TRESORERIE			
		(1 141 730)	(773 395)
TRESORERIE AU DEBUT DE L'EXERCICE			
		(1 334 834)	(561 439)
TRESORERIE A LA FIN DE L'EXERCICE			
		(2 476 564)	(1 334 834)

1-PRESENTATION DU GROUPE DE LA SOCIETE INDUSTRIELLE D'APPAREILLAGE ET DE MATERIELS ELECTRIQUES "SIAME"

Le groupe de la Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques « SIAME » est composé de 8 sociétés, « SIAME » comprise. Le groupe est constitué principalement par les filiales, exerçant dans la même branche d'activité de distribution et de sous-traitance du matériel électrique et d'autres activités de services liés.

2- REFERENTIEL D'ELABORATION ET DE PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

2.1- PRINCIPES COMPTABLES

Les états financiers consolidés du groupe de la Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques « SIAME » sont élaborés à partir des comptes individuels des sociétés incluses dans le périmètre. Ceux-ci sont arrêtés et présentés conformément à la législation en vigueur, notamment les principes comptables relatifs à la consolidation des états financiers et au Système Comptable des Entreprises.

Ils tiennent compte des concepts fondamentaux et des conventions comptables définis par :

- Le décret 96-2459 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité ;
- Les normes comptables de consolidation (normes 35 à 37) ;
- La norme relative aux regroupements d'entreprises (norme 38).

2.2- METHODE D'EVALUATION

- LES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont enregistrées dans le patrimoine des sociétés du groupe à la date de leur acquisition et figurent pour leur coût historique hors taxes récupérables.

Les logiciels ont été amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur 3 ans.

- ECART D'ACQUISITION

L'écart d'acquisition est l'écart de valeur constaté entre le coût d'acquisition des titres d'une société consolidée et la juste valeur des actifs et passifs identifiables acquis à la date de l'opération. Il est amorti sur une période de 5 ans.

- LES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont enregistrées dans le patrimoine des sociétés du groupe à la date de leur acquisition et figurent pour leur coût historique hors taxes récupérables.

Pour le besoin de l'établissement des états financiers consolidés, les biens acquis en leasing avant le 1^{er} Janvier 2008, ont été retraités en adoptant l'approche économique de capitalisation, et ce, conformément à la convention comptable de la prééminence du fond sur la forme, prévue par le décret n° 96-2459 relatif au Cadre Conceptuel de la Comptabilité et à la Norme Comptable NCT 41 relative à la comptabilisation des contrats de location.

Ces biens ont été amortis selon la méthode linéaire.

- LE PORTEFEUILLE DES TITRES

Les titres composant le portefeuille du groupe sont enregistrés à leur coût historique. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire devient inférieure à la valeur historique. La valeur d'inventaire est, normalement, calculée par référence :

- A la quote-part des capitaux propres, ajustée le cas échéant, d'éléments non-inscrits en comptabilité, pour les titres non cotés à la BVMT ;
- Au cours boursiers moyens du mois de décembre 2018, pour les titres cotés à la BVMT.

- LES STOCKS ET ENCOURS

Pour la valorisation de ses stocks, le groupe utilise la méthode du coût moyen pondéré ; la marge intra-groupe étant éliminée.

- PRISE EN COMPTE DES REVENUS

Les revenus quelle que soit l'activité qui les génère, sont pris en compte à la livraison. Le chiffre d'affaires consolidé est exprimé hors TVA après élimination des opérations intra-groupe.

- CONVERSION DES DETTES FOURNISSEURS EN DEVISE

Les dettes libellées en monnaies étrangères sont converties en utilisant le taux de change en vigueur au 31 décembre 2018. La différence est passée en résultat de l'exercice.

3- PERIMETRE ET METHODES DE CONSOLIDATION

Les principes et le périmètre de la consolidation ont été déterminés conformément à la loi 2001-117 du 06 décembre 2001, complétant le code des sociétés commerciales et relative aux groupes de sociétés et en application des normes comptables tunisiennes de consolidation sus précisées.

3.1- PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Le périmètre de consolidation est formé de toutes les entreprises sur lesquelles la Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques « SIAME » exerce directement ou indirectement par le biais de ses filiales un contrôle exclusif ainsi que les entreprises sur lesquelles la société exerce une influence notable.

3.2- METHODES DE CONSOLIDATION

*** INTEGRATION GLOBALE**

Cette méthode consiste à substituer à la valeur des titres, chacun des éléments d'actifs et de passifs de chaque filiale, en dégageant la part des intérêts minoritaires tant dans les capitaux propres que dans le résultat. Elle est appliquée pour les entreprises du groupe qui sont contrôlées de manière exclusive.

*** INTEGRATION PROPORTIONNELLE**

C'est une méthode de comptabilisation et de présentation selon laquelle la quote-part d'un co-entrepreneur dans chacun des actifs, passifs, produits et charges de l'entité contrôlée conjointement est regroupée, ligne par ligne, avec les éléments similaires dans les états financiers consolidés du co-entrepreneur ou est présentée sous des postes distincts dans les états financiers consolidés du co-entrepreneur.

Un co-entrepreneur est un participant à une co-entreprise qui exerce un contrôle conjoint.

*** LA MISE EN EQUIVALENCE**

Les sociétés dans lesquelles la Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques « SIAME » exerce, directement ou indirectement, une influence notable, sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence. La « SIAME » est présumée avoir une influence notable si elle détient, directement ou indirectement par le biais de filiales, 20% ou plus des droits de vote dans l'entreprise détenue.

Cette méthode consiste à remplacer la valeur des titres figurant à l'actif du bilan de la « SIAME » et de ses filiales par la quote-part du Groupe dans les fonds propres et le résultat des sociétés mises en équivalence.

4- PRINCIPES DE CONSOLIDATION

4.1- RETRAITEMENTS ET ELIMINATIONS

Les comptes des filiales sont, si nécessaire, retraités selon les principes et les règles d'évaluation du groupe.

- Les créances, les emprunts et les prêts réciproques ainsi que les charges et produits réciproques sont éliminés.
- Les opérations et transactions internes sont éliminées pour neutraliser leurs effets sur le bilan, le hors bilan, ainsi que sur le résultat consolidé.
- Les dividendes intragroupe et les plus ou moins-values réalisées suite à la cession d'éléments d'actifs entre les sociétés du groupe sont éliminés.

4.2- INTERETS MINORITAIRES

Les intérêts minoritaires dans le résultat net des filiales consolidées de l'exercice sont identifiés et soustraits du résultat du groupe afin d'obtenir le résultat net attribuable aux propriétaires de la société mère. De même, les intérêts minoritaires dans les capitaux propres des filiales consolidées sont identifiés et présentés dans le bilan consolidé séparément des passifs et des capitaux propres de la société mère.

4.3- TRAITEMENT DES ECARTS DE PREMIERE CONSOLIDATION

Les écarts de première consolidation correspondent à la différence entre le prix d'acquisition des titres et la quote-part correspondante dans l'actif net de la société consolidée à la date de l'acquisition. Cet écart est ventilé entre l'écart d'évaluation et le Goodwill comme suit :

*** L'ECART D'EVALUATION**

L'écart d'évaluation correspond à la différence entre la juste valeur des éléments d'actif et de passif identifiables des sociétés et leurs valeurs comptables nettes à la date de chaque acquisition.

*** LE GOOD WILL**

Le goodwill correspond à la différence entre l'écart de première consolidation et les écarts d'évaluation identifiés. Le goodwill est inscrit à l'actif du bilan consolidé. Il est amorti sur une durée d'utilité estimée. La durée ne doit pas dépasser 20 ans (§39 de la NCT n°38). Le goodwill négatif est comptabilisé en produit de l'exercice ou différé sur les exercices ultérieurs conformément au traitement préconisé par les paragraphes 54 à 59 de la NCT n°38.

4.4- TRAITEMENT DE L'IMPOT

La charge consolidée d'impôt comprend :

- l'impôt exigible des différentes filiales calculé conformément à la législation fiscale en vigueur au 31 décembre 2018 ;
- les impôts différés provenant des décalages temporaires provenant des écarts entre les valeurs comptables et fiscales d'éléments du bilan consolidé.

La compensation se fait pour les impôts différés actifs et passifs au sein d'une même entité fiscale. L'entité fiscale correspond soit à l'entité elle-même en absence d'intégration fiscale, soit au groupe fiscalement intégré s'il existe. La règle de prudence consiste à ne pas constater les actifs d'impôts différés qui ne pourraient être effectivement utilisés dans l'avenir en réduction de la charge d'impôt globale. Il en résulte que le Groupe constate un impôt différé actif net par entité fiscale dès lors que ce net d'impôt différé ne résulte pas de déficits fiscaux ou dès lors que l'entité fiscale concernée n'a pas réalisé de pertes fiscales au cours des deux derniers exercices.

Le Groupe a appliqué la méthode du report variable pour déterminer le montant des impôts différés. Tous les décalages ont été retenus, sans actualisation, quelle que soit la date de récupération ou d'exigibilité.

4.5- RESERVES CONSOLIDEES

Cette rubrique comprend les comptes de réserves de la « SIAME » et la quote-part dans les réserves des sociétés consolidées par intégration globale et des sociétés mises en équivalence. Cette quote-part est calculée sur la base du pourcentage d'intérêt.

4.6- RÉSULTAT CONSOLIDÉ

Le résultat consolidé correspond au résultat de la société mère majoré de la contribution réelle, après retraitements de consolidation, des sociétés intégrées globalement et des sociétés mises en équivalence.

4.7- DATE DE CLÔTURE

Les comptes consolidés sont établis à partir des comptes arrêtés au 31 décembre pour l'ensemble des sociétés consolidées.

4.8- OPERATIONS DE CREDIT-BAIL PRENEUR

Les immobilisations d'exploitation financées au moyen de contrats de crédit-bail avant le 1^{er} janvier 2008 (crédit-bail preneur) ont été retraitées en consolidation à l'actif du bilan consolidé conformément à la norme comptable NCT 41. Elles sont présentées au niveau de la rubrique «immobilisations corporelles». Elles font l'objet d'un plan d'amortissement dont les dotations sont calculées en fonction de la durée du contrat de leasing.

5- NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

5.1- DETERMINATION DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION

En application des dispositions de la loi n° 2001-117 du 06 décembre 2001 portant promulgation du code des sociétés commerciales et de la norme NCT n°35 § n°38, les sociétés retenues dans le périmètre de consolidation du groupe de la Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques « SIAME », se présentent comme suit :

Raison Sociale	Pourcentage de contrôle		Type de contrôle		Pourcentage d'intérêt		Méthode de consolidation	
	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017
SIAME	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Contrôle exclusif	100,00%	100,00%	IG	IG
SITEL	59,77%	59,77%	Contrôle exclusif	Contrôle exclusif	59,77%	59,77%	IG	IG
ELECTRICA	80,00%	80,00%	Contrôle exclusif	Contrôle exclusif	80,00%	80,00%	IG	IG
CONTACT	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Contrôle exclusif	100,00%	100,00%	IG	IG
SIAME INTERNATIONAL	99,99%	99,99%	Contrôle exclusif	Contrôle exclusif	99,99%	99,99%	IG	IG
TOOTALU	81,47%	81,43%	Contrôle exclusif	Contrôle exclusif	81,43%	81,43%	IG	IG
IAT	50,00%	50,00%	Contrôle exclusif	Contrôle exclusif	50,00%	50,00%	IG	IG
MEDIKA-TECH	51,00%	NA	Contrôle exclusif	-	25,50%	NA	IG	NA

Les sociétés constituant le groupe « SIAME » se présentent comme suit :

❖ SOCIETE MERE

La Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques « SIAME » est une société anonyme créée en date du 12 mai 1976 par la « STEG » dans le cadre de la loi 74/74.

L'activité de la société consiste à fabriquer et à commercialiser du matériel et de l'appareillage électrique (compteurs, disjoncteurs, tableaux, blocs de jonction...) et, généralement, le montage des pièces détachées pouvant constituer tout appareillage électrique ou électronique.

Jusqu'au mois de juin 1998, le capital de la « SIAME » était détenu à concurrence de 72 % par la Société Tunisienne d'Electricité et de Gaz « STEG ». Par décision de la C.A.R.E.P en date du 4 mai 1998, le bloc de contrôle de 51 % a été cédé à la Société Tunisienne d'Equipements « STEQ ».

Dans le cadre de sa privatisation, il a été convenu suivant la décision de la C.A.R.E.P du 06 mai 1999 de procéder à la vente de 20% du capital, soit 137 500 actions, au profit de la société AL MAL KUWAITI COMPANY K.S.C et de 23,1% du capital, soit 159 048 actions, par voie d'Offre Publique de Vente.

A compter du 1^{er} juin 1999, la valeur « SIAME » a été admise au premier marché de la cote de la bourse des valeurs mobilières de Tunis.

Le capital social de la société a connu des augmentations successives dont la dernière datant de 2004 qui l'a porté à la somme de 14 040 000 TND.

En réponse à une demande introduite, en date du 26 octobre 2009, par M. Mohamed Hédi BEN AYED agissant de concert avec des personnes physiques et morales, dans les conditions de l'article 6 nouveau de la loi n°94-17 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier et de l'article 166 du Règlement Général de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, le Conseil du Marché Financier, en application de l'article 6 nouveau susvisé, a autorisé l'opération d'acquisition de 7 505 357 actions, soit 53,46% du capital de la société. Le prix de cession est de 1,3 TND par action d'une valeur nominale de 1 TND.

❖ **SOCIETES FILIALES :**

Les sociétés sous contrôle exclusif de la société mère telles que définies par le code des sociétés commerciales et les normes comptables tunisiennes sont les suivantes :

- ***SOCIETE CONTACT***

Société à responsabilité limitée totalement exportatrice ayant un capital de 2 560 000 TND créée en 1998, exerçant dans le domaine de la sous-traitance industrielle notamment l'assemblage de divers types de connecteurs pour l'électronique et l'automobile pour des donneurs d'ordre étrangers.

- ***SOCIETE ELECTRICA***

Société à responsabilité limitée ayant un capital de 1 000 000 TND créée en 1999, dont l'objet social consiste à la commercialisation de matériel électrique et électronique complétant la gamme « SIAME ».

- ***SOCIETE SIAME INTERNATIONAL***

Société de commerce international, ayant un capital de 150 000 TND. Elle a été créée en janvier 2009 pour subvenir aux besoins des clients du réseau commercial international de la SIAME en marchandises non produites par elle.

- ***SOCIETE SITEL***

Société anonyme, ayant un capital de 1 000 000 TND créée en 1985. Elle a pour activité l'étude et l'entreprise de tous travaux publics relatifs à la production, au transport et à l'utilisation de tous genres d'énergie en particulier l'énergie électrique et ses dérivés.

- ***SOCIETE TOUTALU***

Société anonyme, créée en janvier 2007, ayant un capital de 2 800 000 TND. Elle a pour activité la fonderie de pièces en aluminium et notamment celles des accessoires de lignes.

- ***SOCIETE I@T***

Société anonyme, créée en Mai 2017, ayant un capital de 500 000 TND. Elle exerce dans le domaine de Recherche et développement, étude des solutions intelligentes et innovantes pour la gestion et la distribution de l'énergie.

- *SOCIETE MEDIKA-TECH*

Société à responsabilité limitée, créée en Septembre 2018, ayant un capital de 100 000 TND. Elle exerce dans le domaine de l'importation et du commerce des produits et des machines pour les secteurs technologiques à haute valeur ajoutée notamment l'instrumentation et l'appareillage biomédical, la robotique, la domotique, la monétique et les télécommunications et multimédia.

NOTE 1- ACTIFS NON COURANTS CONSOLIDES

Au 31 décembre 2018, la valeur nette des actifs non courants consolidés s'élevant à 14 046 439 TND se détaillent comme suit :

Désignation	Valeur brute 31/12/2018	Amortissement	Provision	Valeur nette
Immobilisations incorporelles	4 017 404	(1 947 315)	0	2 070 089
Ecart d'acquisition	1 930 587	(1 660 260)	0	270 327
Immobilisations corporelles	39 849 571	(28 370 446)	0	11 479 125
Immobilisations financières	567 675	0	(394 191)	173 484
Autres actifs non courants	53 414	0	0	53 414
Total	46 418 651	(31 978 021)	(394 191)	14 046 439

1.1- LES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

La valeur comptable nette des immobilisations incorporelles consolidées s'élevant à 2 070 089 TND au 31 décembre 2018, se détaille comme suit :

Désignation	Valeur brute 31/12/2018	Cumul amort. 31/12/2018	VCN au 31/12/2018
Investissement de recherche et de développement	571 549	(563 290)	8 259
Concessions, marques, brevets et licences	1 015 233	(1 007 914)	7 319
Logiciels	542 742	(375 413)	167 330
Site web	7 110	(698)	6 412
Activités de développement en cours	1 880 770	0	1 880 770
Total	4 017 404	(1 947 315)	2 070 089

1.2- LES ECARTS D'ACQUISITION

Les écarts d'acquisition constatés sur les filiales consolidées totalisent un montant brut de 1 930 587 TND amortis à hauteur de 1 660 260 TND. Ils s'analysent comme suit :

Désignation	Date de prise de contrôle	Valeur brute	Taux d'amort	Cumul amort 31/12/2018	VCN au 31/12/2018
SITEL	2000	402 346	20%	(402 346)	0
CONTACT	1998	(13 813)	100%	13 813	0
TOUTALU	2007	21 500	20%	(21 500)	0
ELECTRICA	2009	17 933	20%	(17 933)	0
ELECTRICA	2011	(120 019)	100%	120 019	0
CONTACT	2012	314 975	20%	(314 975)	0
CONTACT	2013	219 982	20%	(219 982)	0
SITEL	2014	(11 021)	100%	11 021	0
CONTACT	2014	349 990	20%	(349 990)	0
TOUTALU	2015	322 262	20%	(257 810)	64 452
CONTACT	2016	249 982	20%	(149 989)	99 993
TOUTALU	2017	176 470	20%	(70 588)	105 882
Total		1 930 587		(1 660 260)	270 327

1.3- LES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

La valeur comptable nette des immobilisations corporelles consolidées s'élevant à 11 479 125 TND au 31 décembre 2018, se ventilant comme suit :

Désignation	Valeur brute 31/12/2017	Acquisitions 2018	Cession/Régul. 2018	Valeur brute 31/12/2018	Cumul amort 31/12/2017	Dotation 2018	Régularisation	Cumul amort 31/12/2018	VCN 31/12/2018
Terrain	946 703	0	0	946 703	0	0	0	0	946 703
Constructions	7 438 637	672 041	0	8 110 678	4 420 275	318 664		4 738 939	3 371 739
Matériels & outillages	21 092 080	801 232	(28 026)	21 865 286	16 807 721	783 876	(28 026)	17 563 571	4 301 715
Mat de transport	2 244 626	715 879	(214 388)	2 746 117	1 238 719	353 282	(190 971)	1 401 030	1 345 087
MMB	1 380 099	304 575	(26 434)	1 658 240	1 245 107	122 225	(25 477)	1 341 855	316 385
Agencements & aménagements	2 591 843	201 992	0	2 793 835	1 856 544	163 798	0	2 020 342	773 493
Immobilisations prises en leasing	1 301 895	0	0	1 301 895	1 265 064	36 831	0	1 301 895	0
Immobilisations chez les tiers	2 814	6 750	0	9 564	2 814	0	0	2 814	6 750
Immobilisations encours	744 581	471 517	(798 845)	417 253	0	0	0	0	417 253
Total	37 743 278	3 173 986	(1 067 693)	39 849 571	26 836 244	1 778 676	(244 474)	28 370 446	11 479 125

1.4 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Cette rubrique s'élevant en net à 173 484 TND au 31 décembre 2018, se détaille ainsi :

Désignation	Situation 31/12/2017		VCN 31/12/2017	Situation 31/12/2018		VCN 31/12/2018
	Valeur	Provision		Valeur	Provision	
EPI CORPORATION	36 263	(36 263)	-	36 263	(36 263)	-
SIALE	129 250	(129 250)	-	129 250	(129 250)	-
CELEC	88 000	(88 000)	-	88 000	(88 000)	-
SERPAC	750	(750)	-	750	(750)	-
DAR ADDOHN	50 000	(50 000)	-	50 000	(50 000)	-
SAS MAYETEL	34 816	-	34 816	-	-	-
ACTIONS ELECTROSTAR	5 398	(4 202)	1 196	5 398	(4 202)	1 196
ACTIONS STEQ	690	-	690	690	-	690
ACTIONS FIDELITY SICAV	617	-	617	617	-	617
Titres de participation	345 784	(308 465)	37 319	310 968	(308 465)	2 503
Prêts	86 585	-	86 585	48 407	(4 501)	43 906
Emprunt national	14 000	-	14 000	10 000	-	10 000
Cautionnements	162 225	(82 524)	79 701	198 300	(81 225)	117 075
Autres immobilisations financières	262 810	(82 524)	180 286	256 707	(85 726)	170 981
Total des immobilisations financières	608 594	(390 989)	217 605	567 675	(394 191)	173 484

Les immobilisations financières se composent des titres des sociétés sur lesquelles le groupe « SIAME » n'exerce ni un contrôle exclusif, ni un contrôle conjoint, ni une influence notable.

1.5- AUTRES ACTIFS NON COURANTS

Cette rubrique, s'élève à 53 414 TND à la clôture de l'exercice 2018 contre 5 833 TND à la clôture de l'exercice précédent et se rapporte à des charges à répartir.

NOTE -2- ACTIFS COURANTS

Les actifs courants ont atteint une valeur nette de 54 915 189 TND au 31 décembre 2018. Ils se détaillent comme suit :

Désignation	Note	Valeur brute	Provision	Valeur nette
Stocks	2.1	26 003 860	(1 394 555)	24 609 305
Clients et comptes rattachés	2.2	22 663 078	(3 649 056)	19 014 022
Autres actifs courants	2.3	6 722 566	(703 843)	6 018 723
Placements et autres actifs financiers	2.4	229 491	(6 593)	222 898
Liquidités et équivalents de liquidités	2.5	5 050 241	0	5 050 241
Total		60 669 236	(5 754 047)	54 915 189

2.1- STOCKS

La valeur nette des stocks consolidés s'élève au 31 décembre 2018 à 24 609 305 TND, après élimination des profits internes de (24 480 TND). Elle se ventile comme suit :

Désignation	31/12/2018	31/12/2017	Variation
Stock SIAME	18 858 127	15 606 733	3 251 394
Provision pour dépréciation stock SIAME	(1 205 065)	(1 170 298)	34 767
Stock SITEL	523 791	1 202 636	678 845
Provision pour dépréciation stock SITEL	(4 929)	(4 929)	-
Stock CONTACT	2 412 231	1 589 955	822 276
Provision pour dépréciation stock CONTACT	(105 263)	(98 941)	6 322
Stock ELECTRICA	3 105 025	3 886 889	781 864
Provision pour dépréciation stock ELECTRICA	(79 298)	(44 529)	34 769
Stock TOUTALU	1 127 925	581 594	546 331
Provision pour dépréciation stock TOUTALU	0	0	-
Stock SIAME Internationale	1 241	1 241	-
Provision pour dépréciation stock SIAME Internationale	0	0	-
Valeur nette avant retraitement consolidation	24 633 785	21 550 351	3 083 434
Elimination marge interne/stocks (retr/cons)	(24 480)	(70 263)	45 783
Total	24 609 305	21 480 088	3 129 217

① Les profits sur cessions internes des stocks réalisés en 2017 et 2018 et touchant respectivement le stock initial et final entre les sociétés « SIAME », « ELECTRICA » et « SITEL » ont été éliminés du résultat et des stocks consolidés.

2.2- CLIENTS ET COMPTES RATTACHES CONSOLIDES

Le solde net de cette rubrique s'élevant à 19 014 022 TND au 31 décembre 2018, se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2018	31/12/2017	Variation
Clients ordinaires	16 985 455	15 617 617	1 367 839
Clients, retenues de garantie	872 437	1 030 301	- 157 864
Clients, effets à recevoir	370 542	726 291	- 355 749
Clients douteux	4 434 643	3 793 091	641 552
Total brut	22 663 078	21 167 300	1 495 778
Provision pour dépréciation des comptes clients	(3 649 056)	(3 245 302)	(403 754)
Total net	19 014 022	17 921 998	1 092 024

2.3- AUTRES ACTIFS COURANTS

Les autres actifs courants consolidés nets des provisions s'élèvent au 31 décembre 2018 à 6 018 723 TND et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2018	31/12/2017	Variation
Etat, impôts et taxes	4 054 781	3 376 708	678 073
Avances et acomptes au personnel	155 815	163 221	(7 406)
Avances et acomptes fournisseurs	1 181 686	1 916 328	(734 642)
Fournisseurs RRR à obtenir	192 764	63 412	129 352
Fournisseurs créances sur emballages	94 804	424 769	(329 965)
Débiteurs divers	654 056	1 531 270	(877 214)
Charges constatées d'avance	382 483	167 254	215 229
Produits à recevoir	6 178	205 366	(199 188)
Total brut	6 722 566	7 848 328	(1 125 762)
Provision pour dépréciation des autres actifs courants	(703 843)	(610 435)	110 686
Total net	6 018 723	7 237 893	(1 015 076)

2.4- PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS CONSOLIDES

Ce compte s'élève en net à 222 898 TND à la date de clôture et se détaille ainsi :

Désignation	Situation au 31/12/2018		
	Valeur brute	Provision	Valeur nette
Placements	229 491	(6 593)	222 898
Total	229 491	(6 593)	222 898

2.5 - LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

Les liquidités et les équivalents de liquidités consolidés s'élevant à 5 050 241 TND au 31 décembre 2018 se détaillent comme suit :

Désignation	Situation au 31/12/2018		
	Valeur brute	Provision	Valeur nette
Banques et Caisses	2 721 937	0	2 721 937
Valeurs à l'encaissement	2 328 304	0	2 328 304
Total	5 050 241	0	5 050 241

NOTE -3- CAPITAUX PROPRES

Au 31 décembre 2018, les capitaux propres consolidés s'élevant à 28 557 115 TND se détaillent ainsi :

Désignation	31/12/2018	31/12/2017	Variation
Capital social	14 040 000	14 040 000	0
Réserves consolidées	11 149 495	9 711 052	1 438 443
Total des capitaux propres avant résultat	25 189 495	23 751 052	1 438 443
Résultats consolidés	2 735 425	2 426 152	309 273
Intérêts des minoritaires	632 195	944 438	(312 243)
Total des capitaux propres après résultat & IM	28 557 115	27 121 642	1 435 473

Le détail de répartition des réserves et des résultats des sociétés du groupe entre réserves et résultat consolidé, d'une part, et les parts des minoritaires, d'autre part, se présente comme suit :

Sociétés du groupe	Situation avant partage		Répartition des réserves		Répartition des résultats		Elimination des titres de participation
	Réserves	Résultat	Réserves consolidées	Part des minoritaires	Résultats consolidés	Part des minoritaires	
SIAME	8 823 430	2 636 323	8 963 158	0	2 636 323	0	0
ELECTRICA	1 779 277	(1 173 786)	597 818	355 864	(929 916)	(243 870)	825 595
SIAME INTER	273 055	1 097	126 029	18	1 097	0	149 990
SITEL	509 373	(424 461)	(293 233)	204 936	(253 437)	(171 025)	597 670
CONTACT	4 536 798	1 405 335	2 876 935	0	1 405 335	0	2 779 850
TOUTALU	1 157 192	(126 856)	(1 095 713)	214 405	(103 352)	(23 504)	2 301 450
IAT	500 000	(32 398)	0	250 000	(16 200)	(16 199)	250 000
MEDIKA TECH	0	(17 357)	(25 500)	74 500	(4 426)	(12 931)	51 000
Total	17 579 124	2 267 897	11 149 495	1 099 723	2 735 425	(467 528)	6 955 555

NOTE -4- PASSIFS NON COURANTS

Les passifs non courants ont atteint un solde de 2 615 006 TND au 31 décembre 2018. Ils se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2018	31/12/2017
Emprunt	2 396 682	2 679 273
Provision pour risques et charges	218 324	229 829
Total	2 615 006	2 909 102

4.1 - EMPRUNTS

Ce poste consolidé s'élevant à 2 396 682 TND, correspond à la dette bancaire et à la dette provenant du traitement des financements d'immobilisations par crédit-bail. Ce poste se présente comme suit :

Désignation	31/12/2018	31/12/2017	Variation
Emprunt SIAME	784 483	1 070 515	(286 032)
Emprunt SITEL	138 791	75 297	63 494
Emprunt CONTACT	884 983	802 448	82 535
Emprunt TOUTALU	518 469	573 421	(54 952)
Emprunt ELECTRICA	69 956	157 592	(87 636)
Total	2 396 682	2 679 273	(282 591)

4.2- PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Ce poste consolidé s'élevant à 218 324 TND, correspond aux provisions pour risques et charges constatées au niveau des sociétés du groupe. Il se détaille comme suit :

Société	Désignation	31/12/2018	31/12/2017
TOUTALU	Provision pour risques et charges	20 000	20 000
CONTACT	Provision pour risques et charges	79 829	79 829
SITEL	Provision pour amendes et pénalités	118 495	130 000
Total		218 324	229 829

NOTE -5- PASSIFS COURANTS

Cette rubrique s'élevant à 37 789 507 TND au 31 décembre 2018, regroupe les postes suivants :

Désignation	Note	31/12/2018	31/12/2017
Fournisseurs et comptes rattachés	5.1	17 099 468	18 464 836
Autres passifs courants	5.2	4 171 105	3 442 366
Concours bancaires et autres passifs financiers	5.3	16 518 934	10 990 176
Total		37 789 507	32 897 378

5.1- FOURNISSEURS & COMPTES RATTACHES

Au 31 décembre 2018, ce poste consolidé s'élevant à 17 099 468 TND, se ventile comme suit :

Désignation	31/12/2018	31/12/2017	Variation
Fournisseurs d'exploitation	12 495 510	14 105 876	(1 610 366)
Fournisseurs, factures non parvenues	(151 549)	331 337	(482 886)
Fournisseurs d'exploitation, effets à payer	4 682 137	3 690 978	991 159
Fournisseurs, retenues de garanties	59 174	58 697	477
Fournisseurs d'immobilisations	14 195	277 948	(263 753)
Total	17 099 468	18 464 836	(1 365 368)

5.2- AUTRES PASSIFS COURANTS

Cette rubrique s'élevant à 4 171 105 TND au 31 décembre 2018, s'analyse comme suit :

Désignation	31/12/2018	31/12/2017	Variation
Etat, impôts et taxes	1 211 417	962 853	248 564
Organismes sociaux	630 762	586 036	44 726
Personnel et comptes rattachés	1 041 503	871 864	169 639
Clients, avances et acomptes	443 016	438 192	4 824
Dividendes et autres distributions	14 934	32 819	(17 885)
Créditeurs divers	216 281	3 307	212 974
Charges à payer	594 512	428 209	166 303
Produits constatés d'avance	0	100 406	(100 406)
Provisions courantes pour risques et charges	18 680	18 680	0
Total	4 171 105	3 442 366	728 739

5.3- CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Ce poste consolidé s'élevant au 31 décembre 2018 à 16 518 934 TND se détaille ainsi :

Désignation	31/12/2018	31/12/2017	Variation
Crédits de gestion	10 307 526	6 350 500	3 957 026
Echéance à moins d'un an /crédits	1 874 714	1 723 974	150 740
Intérêts courus sur emprunts	66 348	41 706	24 642
Autres passifs financiers	12 248 587	8 116 180	4 132 407
Concours bancaires	4 270 346	2 873 996	1 396 350
Total	16 518 934	10 990 176	5 528 758

NOTE -6- REVENUS

Le chiffre d'affaires consolidé totalisant 58 531 126 TND se détaille comme suit :

Désignation	2018		2017		Variation	
	En TND	en %	En TND	en %	En TND	en %
SIAME	35 133 094	57,3%	29 486 996	57,73%	5 646 098	55,41%
SITEL	2 660 779	4,3%	2 323 643	4,55%	337 136	3,31%
CONTACT	13 374 957	21,8%	10 044 610	19,67%	3 330 347	32,68%
ELECTRICA	7 398 807	12,1%	8 039 802	15,74%	(640 995)	-6,29%
TOUTALU	1 568 626	2,6%	1 136 193	2,22%	432 433	4,24%
IAT	1 118 412	1,8%	0	0,00%	1 118 412	10,98%
SIAME INTERNATIONAL	0	0,0%	42 699	0,08%	(42 699)	-0,42%
MEDIKA TECH	8 996	0,0%	0	0,00%	8 996	0,09%
Total	61 263 671	100%	51 073 943	100%	10 189 728	100%
Chiffre d'affaires intra-groupe	(2 732 545)		(1 610 084)		(1 122 461)	
Chiffre d'affaires consolidé	58 531 126		49 463 859		9 067 267	

NOTE -7- ACHATS D'APPROVISIONNEMENTS CONSOMMES

Les achats consommés consolidés totalisent 39 548 332 TND à la clôture de l'exercice 2018. Ils se détaillent entre les différentes sociétés du groupe comme suit :

Désignation	2018		2017		Variation	
	En TND	En %	En TND	en %	En TND	en %
SIAME	24 473 226	58,77%	20 804 496	56,57%	3 668 730	75,32%
SITEL	1 545 619	3,71%	2 651 377	7,21%	(1 105 758)	-22,70%
CONTACT	8 879 409	21,32%	5 931 246	16,13%	2 948 163	60,53%
ELECTRICA	5 336 598	12,81%	6 527 479	17,75%	(1 190 881)	-24,45%
TOUTALU	1 282 037	3,08%	825 984	2,25%	456 053	9,36%
IAT	118 092	0,28%	0	0,00%	118 092	2,42%
SIAME INTER	840	0,00%	33 972	0,09%	(33 132)	-0,68%
MEDIKA TECH	9 575	0,02%	0	0,00%	9 575	0,20%
Total	41 645 396	100%	36 774 554	100%	4 870 842	100%
Achats intra-groupe	(2 097 064)		(1 623 463)		(473 601)	
Achats consommés consolidés	39 548 332		35 151 091		4 397 241	

NOTE -8- AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Cette rubrique correspond, principalement, à la rémunération du personnel extérieur, d'intermédiaires et des honoraires. Elle se détaille par entité comme suit :

Désignation	2018		2017	
	En TND	En %	En TND	En %
SIAME	2 008 666	49,30%	1 394 983	34,24%
ELECTRICA	553 022	13,57%	366 240	8,99%
SITEL	249 198	6,12%	234 231	5,75%
TOUTALU	94 102	2,31%	70 030	1,72%
CONTACT	818 823	20,10%	432 074	10,60%
IAT	342 842	8,41%	0	0,00%
SIAME INTER	4 436	0,11%	5 074	0,12%
MEDIKA TECH	3 369	0,08%	0	0,00%
Total	4 074 458	100%	2 502 632	61%
Achats intra-groupe	(69 728)		(33 935)	
Autres charges d'exploitation	4 004 730		2 468 697	

NOTE -9- CHARGES FINANCIERES NETTES

Cette rubrique correspond aux intérêts relatifs aux emprunts contractés, et aux écarts de change. Elle se détaille par entité comme suit :

Désignation	2018		2017		Variation	
	En TND	En %	En TND	en %	En TND	en %
SIAME	1 575 344	65,19%	1 880 020	76,51%	(304 676)	749,38%
ELECTRICA	733 330	30,34%	566 387	23,05%	166 943	-410,61%
SITEL	126 356	5,23%	138 491	5,64%	(12 135)	29,85%
TOUTALU	165 842	6,86%	114 803	4,67%	51 039	-125,54%
CONTACT	(167 617)	-6,94%	(242 407)	-9,86%	74 790	-183,95%
IAT	(9 861)	-0,41%	0	0,00%	(9 861)	24,25%
SIAME INTER	(6 703)	-0,28%	54	0,00%	(6 757)	16,62%
Total	2 416 691	100%	2 457 348	100%	(40 657)	100%

NOTE -10- PRODUITS DES PLACEMENTS

Cette rubrique comprend les produits provenant des participations détenues par le groupe « SIAME ».

NOTE -11- FLUX DE TRESORERIE

Au 31 décembre 2018, la trésorerie du groupe « SIAME » a dégagé un solde négatif de 2 476 564 TND contre un solde négatif de 1 334 834 TND au 31 décembre 2017, soit une variation négative de 1 141 730TND. Les différentes rubriques se présentent ainsi :

Désignation	Note	31/12/2018	31/12/2017
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	11.1	(526 820)	437 950
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	11.2	(2 857 744)	(2 895 001)
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement	11.3	2 242 834	1 683 656
Variation de la trésorerie		(1 141 730)	(773 395)

11.1- FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DE L'EXPLOITATION

Les flux affectés aux activités d'exploitation s'élevant à -526 820 TND s'analysent comme suit :

Désignation	Flux consolidés	Retraitement	Somme des flux
Résultat net de l'exercice	3 483 171	(1 215 273)	2 267 897
Amortissements et provisions nettes de reprises	2 301 959	219 742	2 521 701
Variation des stocks	(3 159 292)	(46 947)	(3 206 239)
Variation des créances clients	(2 941 185)	(688 245)	(3 629 430)
Variation des autres actifs	1 616 045	(59 044)	1 557 000
Variation des dettes fournisseurs et des autres dettes	28 224	738 244	766 468
Plus value / cessions d'immobilisations	(85 083)	0	(85 083)
Plus value / cessions des titres de participation	(860 085)	0	(860 085)
Résorption subvention d'investissement	(27 126)	0	(27 126)
Charges financières sur emprunts	168 076	0	168 076
Total	524 704	(1 051 523)	(526 820)

11.2- FLUX DE TRESORERIE AFFECTES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT

Les flux affectés aux activités d'investissement s'élevant au 31 décembre 2018à -2 857 744 TND s'analysent comme suit :

Désignation	Flux consolidés	Retraitement	Somme des flux
Décaissements sur acq. d'immo. corpo. et incorpo.	(3 715 290)	0	(3 715 290)
Encaissements provenant de la cession d'immo. corpo. et incorpo.	94 500	0	94 500
Décaissements sur acquisitions d'immo. financières	(404 040)	350 000	(54 040)
Encaissements provenant de la cession d'immo. financières	894 901	0	894 901
Encaissements provenant d'autres valeurs immobilisées	166 652	0	166 652
Décaissements sur autres valeurs immobilisées	(164 347)	0	(164 347)
Décaissements sur autres actifs non courants	(80 120)	0	(80 120)
Total	(3 207 744)	350 000	(2 857 744)

11.3- FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT

Les flux de trésorerie provenant des activités de financement s'élevant à 2 242 834 TND s'analysent comme suit :

Désignation	Flux consolidés	Retraitement	Somme des flux
Variation/ capitaux propres	433 573	151 524	585 097
Var Enc/ Remb.d'emprunts (Crédits de gestion,CT)	2 720 737		2 720 737
Variations des emprunts (MT)	(158 256)		(158 256)
Dividendes et autres distributions	(2 304 744)	900 000	(1 404 744)
Constitution de société	100 000		100 000
Augmentation du capital	750 000	(350 000)	400 000
Total	1 541 310	701 524	2 242 834

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Exercice clos le 31 décembre 2018

Aux actionnaires de la société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques « SIAME SA »

Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 02 juin 2016, et en application des dispositions de l'article 471 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés du groupe « SIAME » qui comprennent le bilan consolidé au 31 décembre 2018, l'état de résultat consolidé et l'état des flux de trésorerie consolidé pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers font ressortir un total bilan consolidé de **68 961 628** TND et un résultat consolidé bénéficiaire-part du groupe de **2 735 425** TND.

A notre avis, les états financiers ci-joints sont sincères et réguliers et donnent, pour tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du groupe « SIAME » au 31 décembre 2018, ainsi que de sa performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises.

Paragraphe d'observation

Nous attirons l'attention sur les points suivants :

- Les fonds propres de la société « TOUTALU » s'élevant au 31 décembre 2018 à 1 030 mTND sont inférieurs à la moitié du capital social. Conformément aux dispositions de l'article 388 du Code des Sociétés Commerciales, il convient de convoquer une assemblée générale extraordinaire afin de statuer sur la continuité d'exploitation et rétablir l'équilibre financier de la société ;
- Les fonds propres de la société « SITEL » s'élevant au 31 décembre 2018 à 84 mTND sont inférieurs à la moitié du capital social. Conformément aux dispositions de l'article 388 du Code des Sociétés Commerciales, il convient de convoquer une assemblée générale extraordinaire afin de statuer sur la continuité d'exploitation et rétablir l'équilibre financier de la société.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport :

1- Politique de provisionnement des Stocks

Les stocks de la société mère « SIAME » figurant au bilan au 31 décembre 2018 pour un montant brut de 18 858 127TND, représentent le poste le plus important du bilan et sont composés essentiellement du stock de matières premières, de pièces composantes et des produits finis.

La société applique une politique de provisionnement basée sur le délai moyen de rotation spécifique à chaque catégorie de stock. Le montant de la provision déterminé en appliquant cette politique est par la suite ajusté au cas par cas pour tenir compte des stocks objet de marché en cours de réalisation ou de commandes à livrer courant l'exercice suivant.

Nos procédures d'audit mises en œuvre ont consisté en l'assistance à l'inventaire physique des stocks, le contrôle de la bonne application de la politique de provisionnement ainsi que l'obtention d'éléments probants suffisants et appropriés des ajustements opérés par la société.

2- Dépenses de recherche et développement

Dans le cadre de l'application de sa stratégie de fabrication de produits technologiques innovants, la société mère « SIAME » a capitalisé dans le cadre de ses activités de développement un total de 1 880 771TND arrêté au 31 décembre 2018.

Nos procédures d'audit mises en œuvre ont consisté à la vérification que toutes les conditions de capitalisation des frais de développement ont été satisfaites à savoir :

- Le produit ou le processus est clairement identifié et les coûts imputables à ce produit ou à ce procédé peuvent être individualisés et mesurés de façon fiable;
- La possibilité technique de fabrication du produit ou du procédé peut être démontrée;
- L'entreprise a l'intention de produire et de commercialiser, ou d'utiliser le nouveau produit ou procédé;
- L'existence d'un marché potentiel pour ce produit ou ce procédé ou, s'il doit être utilisé au niveau interne et non pas vendu, son utilité pour l'entreprise peut être démontrée;
- Des ressources suffisantes existent, et leur disponibilité peut être démontrée, pour compléter le projet et commercialiser ou utiliser le produit ou le procédé.

3- Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de la société mère « SIAME » s'élevant au 31 décembre 2018 à 35 133 094 TND, représente le poste le plus important de l'état de résultat.

Nos procédures d'audit mises en œuvre ont consisté en l'examen, l'évaluation et la validation du processus lié à la comptabilisation des revenus et notamment le rapprochement avec la base commerciale et la vérification du respect de la convention comptable de rattachement des charges aux produits.

Rapport de gestion du groupe

La responsabilité du rapport de gestion du groupe incombe à la direction.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion avec les données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence

d'une anomalie significative dans le rapport de gestion du groupe, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilité du Conseil d'administration pour les états financiers consolidés

Le Conseil d'administration est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers consolidés, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est au Conseil d'administration qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le Conseil d'administration a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe au Conseil d'administration de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilité de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession applicables en Tunisie permette toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le Conseil d'administration, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;

- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le Conseil d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit ;
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu ;
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

Tunis, le 13 Mai 2019

Le Commissaire aux comptes

BDO Tunisie

Adnène Zghidi